

Vincent Paolantonacci la volonté chevillée au Phoenix

Loin de son quotidien professionnel d'assureur, le Porto-Vecchiais Vincent Paolantonacci s'est lancé dans un projet de création de fauteuil roulant électrique

Hugo Paolantonacci est un guerrier, version miniature. Du haut de ses douze ans, cet élève de la classe de cinquième du collège de Porto-Vecchio possède, déjà, un vécu sportif à faire pâlir bien des "grands". Il a participé au city trail de Porto-Vecchio en décembre dernier, au semi-marathon international de la Cité du Sel, tout cela sous les couleurs de l'association Stella Zitellina. Il a grimpé sur le plus haut sommet de la Corse-du-Sud, l'Incudine avec ses 2135 mètres. Il est passionné de foot, fait du ski et par-dessus tout aime les voyages qu'il effectue en compagnie de son jeune frère Jules et de ses parents Francine et Vincent. Si, à tout cela, on ajoute un humour et une joie de vivre à toute épreuve, on tient là l'archétype d'un "ciel bleu sans nuage". Sauf que, il convient de préciser quand même un "détail" trois fois rien, une "brouille" du genre : Hugo est un enfant à mobilité réduite qui se déplace en fauteuil roulant électrique !

Alors, d'un coup, la leçon de vie prend toute son ampleur et entraîne un respect énorme pour Hugo, dont le combat quotidien est évident, ainsi que pour son entourage proche.

Pourtant, chez les Paolantonacci, on est bien loin de s'apitoyer sur son sort. On mise sur l'avenir, à tous les niveaux, en partant, en tout premier lieu, de ce fameux quotidien. Dans ce domaine, on a beau avoir grimpé sur "l'Everest de la Corse-du-Sud" en joliette, il est des situations où un fauteuil électrique pose d'évidents problèmes.

Et ce quotidien, c'est son père Vincent qui en parle le mieux : "Un fauteuil électrique pèse 120 kilos, autant dire qu'il ne se manipule pas de manière aisée et que, surtout, il ne se soulève pas à tout bout de champ. Même si des efforts ont été faits en termes d'accessibilité, il faut savoir que le moindre obstacle d'une hauteur de huit centimètres est infranchissable. Hugo a, aujourd'hui, 12 ans. Ses déplacements entraînent des contraintes que nous assumons. Mais plus tard quand il voudra aller avec ses copains, cela ne sera pas pareil du tout."

Un constat simple qui s'est avéré être le début d'une démarche où tout a démarré, un soir au cinéma : "Hugo n'a pu être proche de ses amis car les marches étaient un obstacle. C'était, aussi, le moment où il a fallu changer son fauteuil. Nous avons cherché à augmenter son autonomie. J'ai cherché un nouveau fauteuil électrique plus polyvalent et je n'en ai pas trouvé. C'est à ce moment que tout a commencé, très exactement en octobre 2015, avec un papier et un crayon. C'est un chemin long pour penser



Hugo, son frère Jules et ses parents Francine et Vincent au sommet de l'Incudine...tout un symbole. /PHOTO H. M.

un fauteuil qui lui permette de s'intégrer au mieux dans la vie sociale, tout en ayant une vraie polyvalence au niveau technique. Le défi se situait bien là, avoir un fauteuil compact qui puisse évoluer à la maison mais aussi dehors avec tout ce que cela comporte en termes de relief, qui puisse franchir les obstacles tels que des marches, trottoirs, escaliers et qui soit, dans le même temps, confortable et sécurisé pour son utilisateur".

Un ami ingénieur chez Airbus

Le travail pour y arriver n'est donc pas simple. "Si ce fauteuil existait, ce serait déjà extraordinaire, mais si en plus il permettait à la personne handicapée de se mettre en position debout ou allongée, ce serait la cerise sur le gâteau." Vincent est un ténace et une fois la machine lancée, il allait mettre en route tout son réseau pour voir son projet aboutir : "J'en ai parlé à un ami ingénieur chez Airbus qui m'a apporté ses lumières et puis j'ai contacté l'école des ingénieurs de l'ICAM de Toulouse, qui avait déjà travaillé sur un projet similaire. J'ai envoyé un email en septembre 2016 et ils ont répondu favorablement pour mettre à disposition une équipe d'ingénieurs, afin de travailler sur ce projet pour en étudier la faisabilité."

Depuis octobre 2015, bien du chemin a été accompli.

Le crayon et le papier ont laissé la place à la maquette 3D, mais comme dans toute entreprise de ce niveau, dans la recherche, le nerf de la guerre demeure le financement. Mais Vincent a de la ressource. Il s'est inscrit au concours La Fabrique Aviva doté de 50.000 euros pour chaque vainqueur. De quoi mettre un peu d'huile dans le moteur de la recherche : "C'est un concours pour entrepreneurs qui comporte quatre domaines : l'emploi, le lien social, l'environnement et le handicap. C'est bien entendu dans ce dernier secteur que nous sommes engagés au même titre que 241 autres projets. Autant dire qu'il y a du monde sur la ligne de départ et qu'il faudra se mobiliser pour arriver en tête."

Car il s'agit bien d'une course, au sens premier du terme, où il faut arriver en première position pour bénéficier du précieux soutien financier du groupe Aviva. Pour cela, le défi est simple : le projet qui recueillera le plus de votes sera retenu. La mise en ligne des projets a débuté le 13 mars dernier et s'achèvera le 11 avril prochain. Durant ce laps de temps, tout le monde peut voter. C'est dire si la mobilisation générale est décrétée car, au-delà d'Hugo, la réalisation de ce projet facilitera la vie à de très nombreuses personnes à mobilité réduite.

H.M.

Comment voter

Si vous souhaitez donner des ailes à ce beau projet, il ne tient qu'à vous de prendre une petite minute de votre temps pour voter pour lui ! Alors à vos votes, Hugo et sa famille comptent sur vous !

Voici comment voter : Connectez-vous sur le site : lafabrique-france.aviva.com

Cliquez sur [SE CONNECTER] (en haut à droite de l'écran en vert)

1. Si vous avez un compte facebook cliquez sur [se connecter via facebook] et renseignez votre email et votre mot de passe facebook si cela vous est demandé.

2. Si vous n'avez pas de compte facebook cliquez sur [S'INSCRIRE], renseignez les informations demandées et validez. Allez ensuite dans votre boîte email et cliquez sur le lien que vous avez reçu.

Vous êtes maintenant prêt à pouvoir voter pour un projet du concours La Fabrique Aviva

Dans le champ (chercher le nom d'un projet) tapez : phoenix

Sélectionnez le projet fauteuil électrique phoenix

Un curseur vous permet de valider jusqu'à 10 votes pour ce projet alors ne vous en privez surtout pas !

Puis validez vos votes et ensuite partagez sur les réseaux sociaux au maximum.

Si vous souhaitez également prendre contact avec Vincent Paolantonacci pour plus d'information ou pour lui apporter une aide technique ou financière sur son projet n'hésitez pas à le contacter sur le mail suivant : projetfauteuilphoenix@gmail.com.

H.M.

74666



Dans le cadre du dispositif départemental d'action sociale et d'insertion sociale à destination des personnes en situation de précarité, le Président du Conseil départemental de la Corse-du-Sud, vous informe du lancement d'un :

AVIS D'APPEL A PROJET

● OBJET DE LA CONSULTATION :

Mise en œuvre du dispositif départemental d'aide alimentaire selon les objectifs suivants :

- Apporter une réponse immédiate et adaptée aux besoins alimentaires des publics en détresse, en grande difficulté sociale, en situation de précarité passagère.

- L'aide matérielle comportera les produits diversifiés correspondant aux besoins alimentaires de personnes âgées, d'adultes et d'enfants dont des nourrissons et/ou des enfants de moins de trois ans.

● LIEU DE RETRAIT

DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :
Département de la Corse-du-Sud
Direction Générale Adjointe
des Solidarités et de la Santé
7, Cours Grandval - Boîte Postale 414
20183 AJACCIO.

Téléphone : 04 95 29 15 79

● MODALITÉS DE DÉPÔTS DES OFFRES :

Les offres devront parvenir au correspondant Missions Sociales
avant le 14 avril 2017 à 16 heures,

par tout moyen à convenance du candidat permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur conception et de garantir leur confidentialité (Exceptée la voie électronique).

Composition du Collis / Collis individuels

comportant les denrées nutritionnelles adaptées (coût moyen indicatif : 10 €). La proposition portera sur le nombre potentiel de colis individuels à distribuer en précisant :
• La quantité de colis distribuables
• Les produits proposés
• La valeur moyenne du colis à distribuer.

● CRITÈRES D'ANALYSE :

Des candidatures :
• Habilitation de l'association pour l'année 2017 à recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire conformément à l'arrêté N° 2014 265-0001 en date du 22/09/2014 - Application du Décret N° 2012-63 relatif à la loi N° 2010-874 du 27 juillet 2010
• Garanties professionnelles
• Garanties financières
• Récépissé de déclaration de création de l'association en Préfecture
• Statuts de l'association.

Des offres :

• Moyens humains disponibles
• Locaux adaptés à l'activité
• Capacité de stockage des produits frais
• Période d'ouverture de la structure : nombre de mois par an, nombre de jours par mois
• Amplitude horaire quotidienne
• Capacité à orienter ou réorienter vers les services sociaux du Conseil départemental et/ou les opérateurs du dispositif départemental d'insertion.

Sur cette base les conventions seront multi-attributaires sans limite des seuils en nombre de colis par attributaire et dans la limite du budget autorisé.

www.corsedusud.fr

corsematin.com